



Complémentaire fiche de paie mais cmu

Par simple citoyen

Bonjour à tous,

Je paie (fiche de paie) une ligne "complémentaire tranche 1" parmi les charges déduites de mon salaire brut.

Est-ce que cela correspond à une complémentaire santé de l'entreprise? Si oui, pourquoi alors que je suis à la CMU?

Je leur ai posé la question mais n'ai eu que des réponses vagues. J'aimerais me faire une idée avant d'aller plus loin.

En vous remerciant tous par avance. Cdlt

Par morobar

Bonjour,

Retraite complémentaire tranche 1 (sous le plafond).

Par AGeorges

Bonsoir,

Si vous regardez bien votre bulletin de salaire, vous avez des titres en plus gros, et les lignes 'maigres' qui suivent en relèvent.

La ligne "Complémentaire tranche 1" fait partie du groupe "Retraite". C'est usuellement la partie AGIRC-ARRCO sous le plafond SS.

Par simple citoyen

Merci à tous les deux de vos réponses. Ce détail m'avait échappé. Cdlt